



DOSSIER D'INSCRIPTION AUX TEMPS D'ACCUEILS PÉRISCOLAIRES Année 2020-2021

Ce dossier d'inscription vous permet d'inscrire votre (vos) enfant (s) en une seule fois :

- Aux accueils du matin et du soir (services facultatifs mis en place par la Mairie)
- Au restaurant scolaire (service facultatif mis en place par la Mairie)
- Aux activités périscolaires/ études surveillées (services facultatifs mis en place par la Mairie)
- Aux centres aérés (services facultatifs mis en place par la Mairie)

Le dossier d'inscription est à retourner dûment complété et accompagné des justificatifs demandés :

Mairie de Beaucaire
Service scolaire
Place Georges Clemenceau
30300 BEAUCAIRE
Ou par courriel à :
scolaire@beaucaire.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas traité ainsi que tout dossier présentant des impayés.

NOM :

ECOLE :

Dossier reçu le :
Dossier saisie le :

POURQUOI UN DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION ?

→ Pour faciliter les démarches administratives des usagers en allégeant l'ensemble des procédures à respecter lors de chaque inscription d'un enfant à une activité.

→ Pour permettre aux familles de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à leur situation familiale.

→ Pour éviter que l'utilisateur ne soit obligé de produire à plusieurs reprises une même pièce justificative lors de l'inscription d'un enfant à une ou plusieurs activités différentes au cours d'une même année.

PORTAIL FAMILLE

Pour pouvoir accéder au PORTAIL FAMILLE et payer en ligne de chez vous les différents services (restauration scolaire, études surveillées, activités périscolaires, centre aéré) sans vous déplacer en Mairie, vous devez obligatoirement nous fournir une adresse e-mail sur laquelle la Mairie pourra être amenée à vous contacter.

(Adresse e-mail :)

JUSTIFICATIFS

Les parents doivent joindre au dossier d'inscription les documents énumérés ci-dessous :

- Une copie du livret de famille
- Une copie du dernier avis d'imposition ou 3 dernier bulletins de salaires
- Une copie du dernier justificatif de la CAF avec n° d'allocataire et quotient familial ou MSA
- Une attestation ASSEDIC
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Pour les attestations d'hébergement joindre une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Une attestation d'employeur des deux parents pour les accueils du matin et du soir (service facultatif mis en place par la Mairie)
- Une copie de l'attestation d'assurance civile pour l'enfant.
- Une copie des pages de vaccination du carnet de santé
- Un règlement intérieur des temps d'accueils périscolaires daté et signé.
- La charte du savoir vivre et du respect mutuel datée et signée.

PAIEMENT

Le paiement de toutes les activités se fait d'avance à la réservation.

Les moyens de paiement acceptés sont : Chèque, Espèces, Carte Bleue, Paiement en ligne et CESU (uniquement pour les centres aérés.)